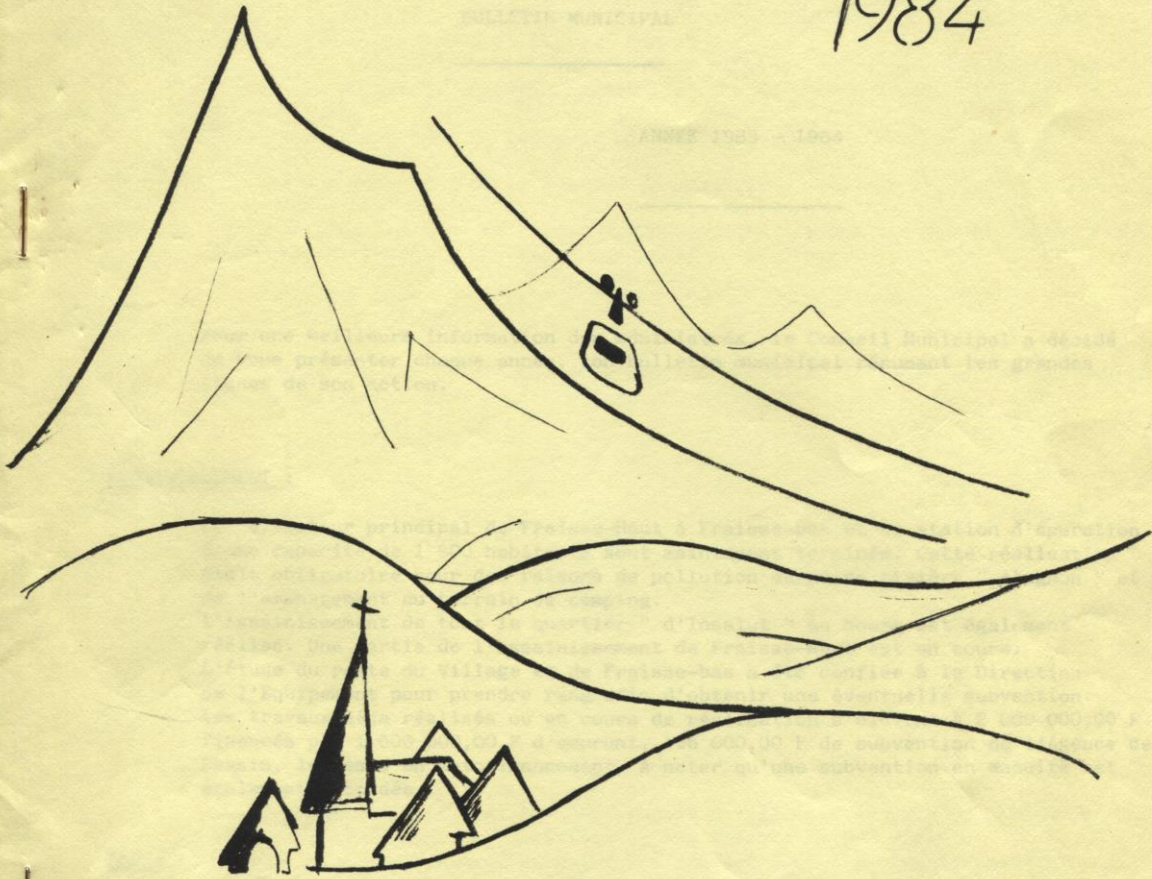


1983
1984



Laveissière

BULLETIN
MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL

ANNEE 1983 - 1984

Pour une meilleure information des administrés, le Conseil Municipal a décidé de vous présenter chaque année, son bulletin municipal résumant les grandes lignes de son action.

ASSAINISSEMENT :

Le collecteur principal de Fraisse-Haut à Fraisse-bas et la station d'épuration d'une capacité de 1 500 habitants sont maintenant terminés. Cette réalisation était obligatoire pour des raisons de pollution de notre rivière " Alagnon " de l'aménagement du terrain de camping.
L'Assainissement de tout le quartier " d'Insalut " au bourg est également réalisé. Une partie de l'assainissement de Fraisse-Haut est en cours.
L'étude du reste du Village et de Fraisse-bas a été confiée à la Direction de l'Equipement pour prendre rang afin d'obtenir une éventuelle subvention.
Les travaux déjà réalisés ou en cours de réalisation s'élèvent à 2 000 000,00 financés par 1 600 000,00 F d'emprunt, 196 000,00 F de subvention de l'Agence Bassin, le reste en autofinancement. A noter qu'une subvention en annuité est également accordée.

EAU :

La distribution en eau potable de toute la commune est maintenant terminée, seule la remise en état des captages du bourg est à envisager, en vue d'améliorer le débit en période estivale.

VOIRIE :

Un parking à Fraisse-Haut, d'environ 20 places a été réalisé en 1983 coût : 70 000 F
Remise en état des voies communales en 1983 pour 15 000 F.
Une dépense d'entretien pour la route de Belles-Aigues et du Fond De Cère au Lioran s'impose dès cette année.
En ce qui concerne le nouvel accès du village de La Bourgeade une étude est en cours, mais il est nécessaire que des échanges de terrain aient lieu pour un bon tracé de la route.

CHEMINS PASTORAUX :

- Chemin du Chauzier: terminé en 1983. Il n'a jamais été prévu de goudronnage sur ce type de chemin, mais ces travaux permettent un accès à toutes les parcelles à vocation agricole ou forestière de cette section, sans oublier qu'il a un attrait touristique. Coût de l'opération: 360 000 F dont 75 000 F de subvention, le reste en emprunt sur 20 ans.
- Réalisation chemin d'accès relai T.V Four à Chaux, retour par le chemin des Blates. Le Busage du ruisseau permet l'amorce du chemin du Suc dont l'étude est en cours.
- Des transactions sont en cours pour réaliser le chemin rural du haut de Chambeuil.
- L'accès aux communaux de la Bastide va pouvoir se réaliser avec le produit de la vente des chablis.
- D'autres améliorations de chemin desservant des maisons isolées et désenclavées des terrains seront à envisager par ordre de priorité.

RELAIS T.V FOUR A CHAUX :

Sa réalisation est programmée pour 1984. Les travaux de construction de l'abandon des installations vont se faire très prochainement.

DENEIGEMENT :

Le déneigement n'est pas chose facile à organiser compte tenu de l'éloignement des différents villages de la Commune. Il est évident que tout le monde ne peut être déneigé en même temps. Le déneigement se réalise en premier, sur les villages les plus éloignés et difficiles d'accès et pour permettre le ramassage scolaire dans les meilleures conditions possibles.

LES ECOLES :

Les fournitures à la charge de la Commune, pour l'ensemble des classes s'élèvent à 10 000 F. La classe maternelle créée en 1982, reçoit un effectif de plus en plus nombreux et semble donner entière satisfaction aux enfants et aux parents. A l'école de Laveissière, un W.C a été réalisé dans l'ancien bâtiment et une partie de la chaufferie aménagée en local à skis. A Chambeuil, l'effectif est faible, cela pose quelques inquiétudes.

LA CANTINE SCOLAIRE:

Après bilan de fin d'année, les frais de fonctionnement (alimentation, personnel, entretien) s'élèvent à 180 000 F faisant ressortir un prix de repas à 22,00 F alors que la participation des familles n'est que de 5,30 F.

RAMASSAGE SCOLAIRE :

Le circuit de ramassage a été modifié cette année dans l'intérêt des enfants (gain de temps). Un ramassage a été créé pour que les enfants de l'Ecole de Chambeuil prennent le repas de midi à la cantine de Laveissière. Le ramassage scolaire est comme le déneigement, tous les enfants ne peuvent être ramassés en même temps. De plus le ramassage est un service collectif et non individuel.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : assuré par le Syndicat Intercommunal de Murat.

TERRAIN DE FOOTBALL :

Les travaux d'agrandissement du terrain sont réalisés, reste à faire le réengazonnement et la pose de la main courante. Le coût total de l'opération sera de 200 000 F environ (40 000 F de subvention).

TERRAIN DE CAMPING - CARAVANING ET CARAVANEIGE :

Les emplacements sont en cours de réaménagement:

130 places de 100 M2 dont 40 en caravanning - caravaneige avec bornes pour prise d'eau, d'électricité et branchement eaux usées pour les caravanes. Un bâtiment d'accueil avec sanitaires est en cours de réalisation, il sera fonctionnel pour l'été.

Un financement de 1 700 000 F est assuré par emprunt 1 400 000 F sur 12 ans, 75 000 F de subvention du Contrat de Pays, le reste en autofinancement. Dans l'attente du vestiaire, la société de Football pourrait utiliser ce bâtiment.

Tous ces aménagements devraient permettre d'accroître très sensiblement les recettes du camping.

LA FORET :

Suite à la tempête de 1982, les chablis (6 000 M3) se sont vendus 50% du prix habituel. C'est un manque de recettes pour notre commune et un handicap pour les années à venir (baisse du volume des bois à mettre en vente, reboisement des trouées en plus du reboisement normal).

L'entretien et l'aménagement des pistes forestières se poursuit.

A noter que 30 hectares environ de la section de la Bourgeade vont être boisés avec aménagement de pistes.

BERGES DE L'ALAGNON :

Suite à la crue de 1982, le renforcement des berges de l'Alagnon le long des communaux commencé en 1982, s'est poursuivi en 1983. Ces dépenses imprévisibles ont grevé le budget communal. D'autres travaux restent encore à réaliser.

LIORAN - SUPER LIORAN :

A noter que les services publics (eau, assainissement, déneigement, éclairage public, voirie) sont gérés par le Syndicat Mixte du Lioran. La participation financière de la Commune a été de 180 000 F.

Un lotissement communal d'une vingtaine de lots est en projet au Lioran entré celui existant et le bâtiment des Ponts Et Chaussées.

Un programme pluriannuel de développement touristique du Massif du Plomb est actuellement à l'approbation de plusieurs ministères.

Un projet de pistes de ski de fond est à envisagé sur notre massif.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

L'élaboration du Plan d'Occupation des Sols se poursuit, en temps voulu tous les administrés seront informés de son état d'avancement et pourront faire connaître leurs observations.

Enfin la Commune emploie 1 secrétaire de Mairie, 2 ouvriers d'entretien, 1 aide maternelle, 1 cantinière, et de temps en temps un ouvrier temporaire. La masse salariale totale était de 450 000 F en 1983.

IMPOTS LOCAUX:

Ils se répartissent en 4 taxes: taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle. A chaque taxe est appliquée un taux d'imposition voté chaque année par les Assemblées Délibérantes. Concrètement votre impôt se calcule en multipliant la base d'imposition par le taux correspondant à la taxe qui vous concerne.

En 1984 le produit fiscal communal attendu des 4 taxes est le suivant:

Taxe d'habitation (taux 1,92%)	=	65 798,00 F
Foncier bâti (taux 3,58%)	=	93 402,00 F
Foncier non bâti (taux 36,93%)	=	89 001,00 F
Taxe professionnelle (taux 4,94%)	=	129 953,00 F

378 014,00 F

Alors que simultanément le montant total des impôts perçus par le Département sera de 724 210,00 F.

Les taux du Département étant les suivants:	Taxe d'habitation	5,58%
	Foncier bâti	8,94%
	Foncier non bâti	39,67%
	Taxe professionnelle	7,76%

Vous noterez donc que le total de 1 102 000 F l'impôt entrant dans le budget communal ne représente que 34%^{sur}.

Nous espérons que tous ces renseignements vous permettront d'être mieux informés de la gestion communale. N'oubliez pas que nous sommes toujours à votre disposition et prêts à vous aider dans la mesure du possible.

Nous vous présentons ci-après un résumé succinct des activités de chaque Association de la Commune que le Conseil Municipal aide soit en argent soit en nature.

Amicale des Parents d'élèves: Présidente Mme. BRUEL Marie

Cette association s'occupe des sorties extra-scolaires: ski au Super Lioron et piscine à Saint Flour toutes les semaines. Plusieurs voyages organisés en cours d'ann. Nombreux échanges avec des écoles extérieures - organisation d'un quinzaine annuel toujours bien réussi.

Une coopérative scolaire existe également et participe financièrement à des achats divers au niveau des écoles.

Association de chasse agréée: Président M. MAURY Henri

Cette association comprend une quarantaine de membre environ. Elle bénéficie d'un plan de chasse permettant de tuer, en battues, un certain nombre de gros gibier; des lâchers de gibier importants sont faits en cours d'année. Tout ceci permet une brillante saison de chasse à cette société active et très amicale.

Club des sports: Président M. BOUVET Georges

Celui-ci comprend 3 sections:

- Le ski Club (Président M. MOULIN Bernard). Entraînement des jeunes et organisation des compétitions. Très bons résultats d'ensemble.

- Le tennis club (Présidente Mme. PLUMAS Colette)

cours bénévoles de tennis pour les enfants de la commune, organisation de tournois.

- Le Hockey club (Président M. DUCHAMPT Joseph)

Entraînement et participation des jeunes de la Commune- Organisation de matches de bon niveau à la patinoire suivis par de nombreux spectateurs.

Etoile Valagnone de Football: Président M. DELSUC Clovis.

Le nombre de licenciés permet d'engager une seule équipe en championnat du Cantal de 4ème division. La saison qui se termine permet d'espérer une excellente place au classement final. Le bon comportement des joueurs sur le terrain a permis à l'équipe d'obtenir le challenge " Fair Play ". Bonne continuation.

Sapeurs Pompiers: Lieutenant M. RÔTIER Emile

Quinze sapeurs composent le Centre de Première Intervention. Plusieurs d'entre eux ont obtenu le Brevet National de Secourisme, la ranimation et le Secours Routier. Trois ont obtenu le diplôme de Caporal. Une participation aux diverses manifestations sportives départementales permet d'espérer un niveau indispensable au bon fonctionnement de la Compagnie. Équipés d'un nouveau véhicule tout terrain, les pompiers demeurent toujours à la disposition de la population Valagnone.

Comité des fêtes: Président M. VIDAL Jean NOËL

Une bonne équipe permet à cette Association d'organiser au cours de l'année diverses réjouissances dont notamment la fête Patronale d'Août qui attire, d'année en année, de plus en plus de monde à la satisfaction de ses organisateurs et de la population.

Association des Anciens Combattants: Président M. CAIRON Marius

Association des Anciens Prisonniers: Président M. BESSON Jean-Marie

Association des Anciens d'Afrique du Nord: M. POUDEROUX Louis

Elles s'associent afin de commémorer les cérémonies de l'année et organisent, à tour de rôle, un banquet annuel permettant de maintenir un bon esprit de solidarité et de camaraderie entre tous.

Club du 3^{ème} âge " Les Sapins ": Président M. GARDETTE Pierre

Celui-ci permet de rassembler plusieurs fois dans l'année, une centaine de membres, pour des réunions d'activités, des voyages organisés, des goûters, des repas.

Le dévouement de leur bureau permet à ce club d'avoir des animations nombreuses et variées. Ces retrouvailles périodiques apportent à toutes les personnes du 3^{ème} âge un soutien moral et un réconfort certain et très apprécié.

LE SYNDICAT MIXTE DU LIORAN

Président: M. VIALARD André

Créé en 1979, le Syndicat gère les services de la Station du Lioran. Territorialement il regroupe l'ancien village du Lioran, Font d'Alagnon, Super Lioran, Prairie des Sagnes, Font de Cère. Sur la commune de Saint Jacques: le lotissement départemental avec le village de vacances, les bâtiments IBM et ville de Brive.

Sur la commune d'Albepierre: Prat de Bouc.

Il assure la fourniture en eau de l'ensemble de la station. Cette eau captée au Cheyl alimente le château d'eau du Rocher du Cerf d'où elle est distribuée sur Super Lioran Font d'Alagnon et Le Lioran, elle est également distribuée sur un château d'eau situé à Font de Cère d'où elle est repompée pour alimenter la partie ouest de la Station par l'intermédiaire d'un autre château.

De telles réalisations ont coûté fort cher (longueur des canalisations, ouvrages d'écoulement coûteux) et demandent un entretien onéreux. Ce qui explique que le prix de l'eau soit élevé à la Station.

La sécheresse de cet été nous a obligé à réaliser à partir du ruisseau de la Gouyère une station de pompage provisoire. Réalisation qui s'inscrira dans de prochains travaux de renforcement des réseaux.

Le Syndicat assure d'autre part :

- le traitement des eaux usées dans deux stations 1 côté St. Jacques, 1 côté Laveissière. Le fonctionnement de ces deux stations, très sérieusement contrôlé par le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration et le service de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, permet de rejeter sur la rivière des effluents convenablement traités.

- le déneigement de la Station pour lequel le Syndicat dispose d'un unimog avec étrave d'une fraise montée sur un MB trac loué à la Régie Départementale et fait appel aux services de l'Équipement et à la Somutra. Ce poste est un article important du budget du Syndicat et représente pour 1984 plus de 140 000,00 francs. L'entretien du réseau routier fait également partie des charges du Syndicat, deux employés sont occupés à plein temps par le Syndicat.

La charge financière du fonctionnement du Syndicat est assurée à 60% par le Département, 28% pour Laveissière, 10% pour St. Jacques et 2% pour Albepierre. Deux représentants de chaque commune siègent au comité du Syndicat ainsi que 6 conseillers généraux. Partie prenante de la Station, la municipalité participe à l'élaboration du plan pluri-annuel de développement touristique et est associée aux grandes décisions de la vie de la Station.

C'est ainsi que Monsieur le Maire, le Président du Syndicat, M. Granier membre du personnel et conseiller municipal font partie du Conseil d'Administration de la Régie Départementale des remontées mécaniques, avec qui la Municipalité entretient de très bons rapports.

OFFICE DU TOURISME DU LIORAN

Président: M. BENET

Cet office est chargé de l'accueil:

- assure la publicité de la Station
- fait réaliser les dépliants (+ de 70 000 dépliants distribués cette année dans toutes les régions de France
- répond aux nombreuses demandes de réservation, tant pour les meublés que pour les hôtels de la vallée.

Savez-vous que certains jours plus de 700 appels téléphoniques ont été recensés par P et T, qu'il faut plus de 4 répondeurs automatiques pour donner satisfaction !